



## Compte-rendu du conseil d'école extraordinaire du 25 mai 2021

**Présidente** : Mme Sophie RAVIER, directrice.

**Enseignants** : Mme SIEFFERT, Mme PFLEGHAAR, Mme MEYER, Mme KISTNER, Mme SIFFERT, Mme JUNG, Mme SCHNORR, Mme LEONHART, Mme PAUL, Mme WILHELM, Mme ROTH, Mme DELORME, Mme BERLING, Mme ROHE, Mme LANG.

**Parents d'élèves** (titulaires en gras):

**Graines d'explorateurs** : Sébastien REMY, Vanessa SCHNEIDER, Océane HERRMANN, Caroline BORGES, Martine BARTHELME, Dorothée GOUDIN, Amandine REMY remplacée par Audrey FREY.

**APEEG** : Aurélie KROPP, Alexandra HOBERDON, Marina BIDOT remplacée par Sandrine WEERTS-MARIE, Marie HUSSLER, Gaëlle BOOS, Véronique CAPACCIO remplacée par Nathalie LOUIS.

**Municipalité** : Mme HOMMEL, adjointe aux affaires scolaires.

Début : 18H

### **1. Renouvellement de la demande de dérogation concernant les rythmes scolaires.**

Le principe général d'organisation du temps scolaire est basé sur 4 jours ½ de classe par semaine. Depuis le décret du 27 juin 2017, une dérogation consistant à répartir les horaires d'enseignement scolaire sur 4 jours est possible. Les écoles de Gamsheim bénéficient de cette dérogation qui est accordée pour une durée de 3 ans.

Une nouvelle procédure de reconduction pour 3 ans est donc nécessaire à compter de la rentrée 2021.

Une des conditions d'obtention de cette reconduction repose sur la proposition conjointe du conseil d'école et de la commune qui doit être transmise à l'inspection avant le 10 juin.

Question soumise au vote des membres du conseil d'école :

« **Souhaitez-vous reconduire les horaires actuels de l'école ?** »

Nombre de votes : 30      Pour : 30      Contre : 0      Abstention : 0

Le conseil d'école se prononce en faveur d'une demande de dérogation au principe général d'organisation du temps scolaire hebdomadaire et propose la répartition hebdomadaire des heures d'enseignements suivante à partir de la rentrée 2021 :

Lundi de 8H à 11H30 et de 13H30 à 16H

Mardi de 8H à 11H30 et de 13H30 à 16H

Jeudi de 8H à 11H30 et de 13H30 à 16H

Vendredi de 8H à 11H30 et de 13H30 à 16H

Mme Ravier remercie les participants. Le 3<sup>ème</sup> conseil d'école est fixé au mardi 22 juin à 18H.

Fin : 18H 20

La présidente et secrétaire

Sophie Ravier